

**Commission de Suivi de Site du site classé exploité par la S.A.S VANHEEDE  
France situé sur la commune de Billy Berclau**

**Liste des membres du bureau**

A la date du 17 octobre 2013, les membres du bureau de la Commission de suivi de site du site classé exploité par la S.A.S VANHEEDE France, tel que défini à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 créant la commission sont :

Le Président de la Commission : Madame la Sous-préfète de Béthune

Pour le collège « Administrations de l'Etat » : la DREAL

Pour le collège « Collectivités territoriales & Etablissements Publics de Coopération Intercommunale » : Monsieur Daniel DELCROIX

Pour le collège « Riverains & Associations » : Monsieur Claude FAUQUEUR

Pour le collège « Exploitants » : Monsieur Koen VANDENBROUCKE

Pour le collège « Salariés » : Monsieur Stéphane BEURAIN

Fait à Béthune, le 20 DEC. 2013

Le Président de la Commission

